

Monsieur le Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 avril 2025 relative aux obligations des concessionnaires de la ville de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 28 décembre 2024 relative à la fixation des tarifs des concessions pour l'année 2025,

Vu le devis préalable n° [REDACTED]

Il résulte de ces documents que la concession cinéraire est la plus adaptée au caractère de la ville de Limoges Métropole, à l'effet d'y fournir la sépulture finale.

Article 1

Article 1er (précise) : La concession cinéraire n° 881_2, relative aux sépultures de la ville de Limoges Métropole, est soumise à l'approbation de la ville de Limoges Métropole.

Article 2 - Cette concession est soumise à l'approbation de la ville de Limoges Métropole pour une durée de 10 ans, prenant effet le 1er mai 2025 et expirant le 31 mai 2035.

Article 3 - La concession est soumise au titre d'une concession cinéraire.

Article 4 - Lors d'un délai d'un an, la ville de Limoges Métropole peut, par une délibération du conseil communautaire, décider d'attribuer la concession cinéraire n° 881_2 à un concessionnaire cinéraire, à l'exception d'un délai d'un an, pour fournir une sépulture cinéraire aux personnes ou familles de la ville de Limoges Métropole, pour permettre la fourniture cinéraire de la ville de Limoges Métropole aux personnes ou familles de la ville de Limoges Métropole.

La ville de Limoges Métropole, soumise à l'approbation de la ville de Limoges Métropole, est soumise à l'approbation de la ville de Limoges Métropole.

Article 5 - (Précise) : La concession cinéraire n° 881_2, relative aux sépultures de la ville de Limoges Métropole, est soumise à l'approbation de la ville de Limoges Métropole, pour permettre la fourniture cinéraire de la ville de Limoges Métropole, pour permettre la fourniture cinéraire de la ville de Limoges Métropole, pour permettre la fourniture cinéraire de la ville de Limoges Métropole.

Limoges Métropole, soumise à l'approbation de la ville de Limoges Métropole.



DÉCISION

Décision d'attribution d'une concession cinéraire - 881_2

1 DOCUMENT - Publié le 24 Février 2026



881_2.pdf
(.pdf, 235,1 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**